

En 2020, les énergies renouvelables représenteront 42 pc de la capacité électrique totale installée (Mme Benkhadra)

Tanger - Les centrales fonctionnant avec des énergies renouvelables représenteront, à l'horizon 2020, 42 pc de la capacité électrique totale installée, a affirmé Mme Amina Benkhadra, ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement.



"A cet horizon, les centrales fonctionnant avec des énergies renouvelables représenteront 42 pc de la capacité électrique totale installée : le solaire, l'éolien et l'hydraulique occupant chacun 14 pc", a-t-elle indiqué dans un exposé devant SM le Roi Mohammed VI, lors de la cérémonie de présentation du Programme marocain intégré de l'énergie éolienne.

Mme Benkhadra a indiqué que ce projet mobilise un investissement colossal estimé à 31,5 milliards de DH avec comme objectif d'augmenter la puissance éolienne installée à 2.000 MW en 2020 contre 280 MW actuellement.

La mise en oeuvre de ce chantier, ainsi que du projet de l'énergie solaire, permettra de réduire les importations d'énergie en économisant annuellement 2,5 millions de tonnes équivalent pétrole en combustible fossile. Il s'agit, a-t-elle noté, d'éviter l'émission de près de 9 millions de tonnes de dioxyde de carbone par an.

La ministre a expliqué que la puissance électrique installée sera triplée en 2020 par rapport à son niveau actuel pour accompagner la croissance des besoins en énergie à un rythme soutenu de 5 pc annuel en moyenne.

Cinq nouveaux sites à grand potentiel ont été choisis pour accueillir des centrales éoliennes d'une puissance totale de 1.000 MW, à savoir les sites de Tanger II, Koudia El Baida à Tétouan, Taza, Laâyoune et Haouma (Tétouan), a poursuivi la ministre.

Ces centrales viendront s'ajouter aux parcs de Abdelkhalek Torres, d'Essaouira et de Tanger (280 MW de puissance éolienne) ainsi qu'à ceux Tarfaya, Akhfenir, Bab El Oued à Laâyoune et Haouma à Tétouan, (720 MW en développement).

Ces projets seront réalisés dans le cadre de partenariats publics-privés par la création d'une société par projet où l'Office national de l'Electricité, le Fonds Hassan II pour le développement économique et social et la société d'investissements énergétiques s'associeront à un ou plusieurs partenaires stratégiques de référence dans l'industrie éolienne et la production de l'électricité.

Elle a mis l'accent sur le potentiel considérable du Royaume en énergie éolien estimé à 25.000 MW dont 6.000 MW sont réalisables dans des sites identifiés dans les régions d'Essaouira, Tanger et Tétouan avec des vitesses de vent variant de 9,5 à 11 mètres/seconde et dans les régions de Dakhla, Laâyoune et Taza (entre 7,5 et 9,5 m/s).

De par ses multiples dimensions, ce chantier grandiose, qui ambitionne de porter à 14 pc la contribution de l'éolien à la production nationale de l'électricité à l'horizon 2020, illustre la ferme volonté de SM le Roi de concilier le développement économique et social avec la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique.

Il fait partie de la nouvelle stratégie énergétique qui prévoit de construire un bouquet énergétique diversifiée où les énergies renouvelables occupent une place de choix pour à la fois satisfaire cette demande croissante, préserver l'environnement et réduire la dépendance énergétique du Maroc.